RÉSERVE DU BAHREÏN CONCERNANT LA RÉSOLUTION A38-18 DE L'ASSEMBLÉE : EXPOSÉ RÉCAPITULATIF DE LA POLITIQUE PERMANENTE ET DES PRATIQUES DE L'OACI DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT — CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Extrait de la déclaration prononcée à la sixième séance plénière le 4 octobre 2013

« Nous appuyons la position que l'Arabie saoudite vient d'exprimer. »	
— FIN —	